

**Association étudiante de science politique et**

**d'études internationales de l'Université de Montréal**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la séance du 10 novembre 2018

**Date :** 10/11/2018

**Heure :** 13h00

**Lieu :** C-4145

**Présidium :** Tommy Corbeil, *président*Alexis Ferland, *secrétaire*

Présent-es : Ophélie Affre  
Louis Blais  
Clara Commier  
Tommy Corbeil  
Claire De Muns Dartevelle  
Camille Fang Fei Dagenais  
Alexis Ferland  
Caroline Hétu  
Jeanne Marlier  
Anaëlle Paradis  
Juliette Tainturier

Absent-es : Yousra Maazouzi  
Vincent Pâquet  
Camille St-Laurent

Observateurs associés : Aucun.

Observateurs non-membres : Aucun.

1. **Ouverture**
2. Le quorum est constaté à 13h20. Le président ouvre la séance à 13h25.
3. **Adoption de l’ordre du jour**
4. Ouverture
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2018
7. Informations et affaires découlant
8. Proposition relative à la régie interne du comité à la vie étudiante
9. Intérim de la coordination à la vie étudiante, volet sportif
10. Comité *ad hoc* pour la rédaction d’un plan d’action sur la santé mentale
11. Adoption du budget annuel amendé par l’Assemblée générale
12. 56e Congrès général extraordinaire de la FAÉCUM
13. Programmes de bourses et de subventions
14. Politique d'attribution des subventions pour la participation des membres à des simulations ou à des compétitions académiques
15. Politique d’attribution des bourses de financement des projets étudiants
16. Tour de table
17. Varia
18. Fermeture

RÉSOLUTION

*L’ordre du jour ci-dessus est proposé par Alexis Ferland et appuyé par Clara Commier.*

***Adopté à l’unanimité***

1. **Adoption du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2018**
2. Le procès-verbal a été envoyé aux membres du Conseil le 7 novembre 2018.

RÉSOLUTION

*Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2018 est proposé par Alexis Ferland et appuyé par Jeanne Marlier.*

***Adopté à l’unanimité***

1. **Informations et affaires découlant**
2. *Président*

* Le conseil exécutif a reçu la démission du CVE sportif, Benjamin Cayouette.
  + Le président suggère l’ajout d’un point à l’ordre du jour**:** « 6. Intérim de la coordination à la vie étudiante, volet sportif »
    - Appuyé par Caroline Hétu
    - Adopté à la majorité des deux-tiers
* L'association a été cosignataire d'une lettre ouverte publie par *Le Devoir* en réponse à un article du président de l'association de sciences économiques concernant la modulation des frais de scolarité.
* Il a été rapporté que le prof. Vincent Arel-Bundock avait fait en classe une présentation discréditant le travail de l'association en ce qui a trait au processus d’évaluation de l’enseignement faite par l’AESPEIUM.
  + Sans contester les arguments scientifiques avancées par le syndicat des professeurs de l’Université Ryerson lors de la séance d’arbitrage sur la question de l'utilisation des résultats d'évaluations de l'enseignement par les étudiants à des fins statutaires de promotion des professeurs, le président souligne l'amalgame entre ces évaluations et le recueil de rétroactions formatives par l'association que semble faire la critique du prof. Arel-Bundock. Il note également que l'arbitre dans cette affaire a lui-même souligné la valeur essentielle des commentaires étudiants sur l'enseignement pour une université.
  + La direction du département propose la tenue d'une séance de la commission des études de premier cycle sur la question en vue de régler ce litige.

1. *Vice-président*

* Annonce la première réunion du comité de rédaction d'un plan d'action sur la santé mentale pour ce jeudi 15 novembre à 11h30 et demande aux membres de ce comité de prendre préalablement connaissance du rapport de l'équipe *Ça va ?*.

1. **Proposition relative à la régie interne du comité à la vie étudiante**
2. RÉSOLUTION
3. *Le président propose* :

Conformément au chapitre 5 des Règlements généraux, le comité à la vie étudiante est convoqué par le conseil d'administration pour l’année académique 2018-2019 suivant les règles de régie interne ci-après stipulées:

Le comité de la vie étudiante sera composé des (i) trois coordonnateurs/trices à la vie étudiante, (ii) de tout(e) élu(e) signifiant son désir d’y participer et de (iii) tout(e) membre volontaire admis par le comité. Le Coordonnateur du Carnaval désigné par l'Assemblée générale devra assister aux réunions du comité portant sur le Carnaval.

La Coordonnatrice à la vie étudiante - volet festif agira à titre de présidente et le Coordonnateur à la vie étudiante - volet socioculturel agira à titre de secrétaire.

Le comité aura pour mandats: (i) de coordonner la participation des membres à l'organisation de projets contribuant à la vie étudiante; (ii) de conseiller et supporter les CVE dans l’organisation d’autres activités, à leur demande; (iii) de coordonner la participation de l’AÉSPÉIUM au Carnaval d’hiver de la FAÉCUM; et (iv) d’organiser les activités d’accueil et d’intégration des nouveaux-elles étudiant(e)s pour la rentrée 2019.

Le comité devra se réunir au moins deux fois par session et au moins une fois avant la lancée du Carnaval d’hiver de la FAÉCUM. La présidence du comité aura la prérogative de convoquer d’autres réunions au besoin.

Le Conseil d'administration retient la prérogative d'exclure, parmi les membres non-élus du comité, des membres qui lui seraient signalés comme problématiques par la présidence du comité concerné.

Aucun budget spécifique ne sera attribué au comité, les administrateurs/trices concerné(e)s demeurant responsables de la gestion des fonds nécessaires aux activités.

La présidence du comité sera libre de déterminer les règles régissant la tenue de ses réunions, sans obligation d’appliquer les procédures d'assemblée du Code Lespérance. Chaque comité devra fournir au comité exécutif un procès-verbal sommaire faisant état de ses décisions et faire un rapport de ses activités au Conseil d'administration.

*Appuyé par Anaëlle Paradis*

***Adopté à l’unanimité***

1. **Intérim de la coordination à la vie étudiante, volet sportif**
2. Le président rappelle qu'un intérim ne peut être accordé qu'à un membre déjà élu du conseil d'administration. Il évoque cependant la possibilité de confier le mandat de l'organisation d'activités sportives au comité à la vie étudiante, qui pourra le déléguer à l'un ou plusieurs de ses membres.

RÉSOLUTION

*Caroline Hétu propose :*

Que le Conseil d'administration donne le mandat de l'organisation des activités sportives au comité à la vie étudiante, les responsabilités légales, financières et administratives s'y rattachant étant prises en charge à titre intérimaire par la présidente du Comité, Caroline Hétu.

*Louis Blais eppuie.*

***Adopté à l’unanimité.***

1. **Adoption du budget annuel amendé par l’Assemblée générale**
2. La loi prévoyant que le budget soit adopté par le conseil d'administration d'une OSBL, les modifications apportées au budget par l'assemblée générale doivent être entérinées.
3. RÉSOLUTION
4. *Camille Fang Fei Dagenais propose l'adoption du budget annuel tel qu'adopté par l'assemblée générale du 1er novembre 2018.*
5. *Tommy Corbeil appuie.*
6. ***Adopté à l’unanimité***
7. **56e Congrès général extraordinaire de la FAÉCUM**
8. L'association a reçu un avis de convocation du 56e Congrès général extraordinaire de la FAÉCUM visant une modification de ses Règlements généraux.
9. Claire De Muns Dartevelle présente la proposition de modification aux Règlements généraux de la FAÉCUM. Il s’agit de l'ajout d’un poste de coordination aux affaires administratives et au développement sur le Bureau exécutif. Ce poste serait un poste d’expert en développement à long terme, qui s’occuperait des charges de travail résiduelles des autres exécutants et agirait à titre de secrétaire de la Fédération.
10. Tommy Corbeil note que le poste nouvellement créé est un poste un peu fourre-tout avec les attributs d'un vice-Secrétaire général. Il demande au conseil si celui-ci trouve la définition du poste assez précise à cet égard.
11. Juliette Tainturier pense qu’il est possible d’en parler mais affirme que les membres du Bureau exécutif et du Conseil d'administration de la FAÉCUM ont plus d’expérience et de connaissances par rapport au poste qu’ils veulent créer, et qu'à ce titre il conviendrait de suivre leur avis.
12. RÉSOLUTION
13. *Claire De Muns Dartevelle propose* :
14. Que le Conseil d'administration appuie la proposition de modification aux Règlements généraux de la FAÉCUM présentée par le Bureau exécutif au 56e Congrès général extraordinaire.
15. *Juliette Tainturier appuie*
16. ***Adopté à l’unanimité***
17. **Programmes de bourses et de subventions**
    1. **Politique d’attribution des subventions pour la participation des membres à des simulation ou à des compétitions académiques**
18. *Camille Fang Fei Dagenais propose l'adoption de la* Politique d'attribution des subventions pour la participation des membres à des simulations ou à des compétitions académiques *telle que présentée.*
19. *Tommy Corbeil appuie.*
20. *Caroline Hétu propose un amendement à l'article 1.a :*
21. Remplacer un seul « membre de l'éxécutif » par « un seul membre » pour permettre aux membres individuels de postuler lorsqu'ils ou elles sont les seuls membres de l'AÉSPÉIUM de leur délégation.
22. *Alexis Ferland appuie.*
23. L'amendement est adopté à l'unanimité.
24. *Caroline Hétu propose un amendement à l'article 3 :*
25. Remplacer un seul « la subvention est refusée et la délégation est inadmissible au programme pour l'année scolaire en cours et la suivante » par « le Conseil d’administration se réserve le droit d’exclure la délégation prise en faute du concours pour l’année financière en cours et/ou la suivante » pour garder au conseil une marge de décision.
26. *Tommy Corbeil appuie.*
27. L'amendement est adopté à majorité manifeste.
28. *Jeanne Marlier propose un amendement à l'article 4 :*
29. Ajouter la phrase suivante : « Dans le cas où l’attribution du montant minimum de subvention pour chaque demande excéderait le budget total alloué au programme, le Conseil d’administration peut approuver à majorité simple une diminution du pourcentage minimum prévu au présent article. »
30. *Claire De Muns Dartevelle appuie.*
31. L'amendement est adopté à l'unanimité.
32. *Claire De Muns Dartevelle propose un amendement à l'article 5 :*
33. Modifier la dernière phrase de la façon suivante : « Les administrateurs et administratrices faisant l'objet d'une demande se récusent de leur droit de vote conformément aux Règlements généraux. », de sorte que les membres du conseil se récusant puissent tout de même participer aux débats.
34. *Caroline Hétu appuie.*
35. L'amendement est adopté à majorité manifeste.
    1. **Politique d’attribution des bourses du Fonds financement des projets étudiants**
36. *Camille Fang Fei Dagenais propose l'adoption de la* Politique d’attribution des bourses du Fonds de financement des projets étudiants *telle que présentée.*
37. *Tommy Corbeil appuie.*
38. ***Adopté à l’unanimité.***
39. **Tour de table**

*Caroline Hétu (Vie étudiante - volet festif) :*

Discute des différents évènements qui s’en viennent :

- Évènement de Zumba la semaine prochaine et possible demande de présence du CA.

- 4@7 à la Maisonnée la semaine prochaine avec l'AECEP et l'AEEPUM.

- Party de Noël à la fin de la session avec l'AECEP et possiblement l'association de mathématiques et statistiques.

- Collaboration avec l'AECSSPUM pour le Carnaval d'hiver de la FAÉCUM encore une fois cette année.

*Anaëlle Paradis (Finissants) :*

- La séance photo des finissant-es aura lieu le vendredi 7 décembre 2018. Il y aura un formulaire Google pour la réservation des places.

*Jeanne Marlier (Communications - Graphisme) :*

- A accepté une soumission de Unique Wool pour la commande de vêtements promotionnels de type  
« crewnecks ». Pour les personnaliser avec un nom de poste pour les membres du CA, il faudra s'adresser à un autre couturier par la suite.

*Ophélie Affre (Affaires académiques - Études internationales) :*

- A reçu plusieurs plaintes quant aux cours obligatoires d'intégration des acquis au B. Sc. en études internationales (DRT3150, INT3005, INT3006), qui requièrent 45 crédits préalables à l'inscription et de ce fait empêchent certains étudiant-es de faire un stage ou un échange à l'étranger à l'hiver de leur dernière année.

Elle a discuté de la problématique avec Jean-François Gagné, responsable administratif des programmes, mais aimerait proposer à l'Assemblée départementale une modification des préalables pour passer de 45 à 39 crédits pour ce cours, considérant que des étudiant-es à temps plein pourraient avoir pris 12 crédits par session et satisfaire aux exigences pour le cours.

*Clara Commier (Affaires académiques - Junior) :*

- Commence les démarches par rapport au cocktail-réseautage. Elle appelle aux idées de personnes ou de domaines qui pourraient y être représentés et invite les membres du conseil à utiliser leurs propres réseaux au besoin.

*Claire De Muns Dartevelle (Affaires externes) :*

Retour sur les campagnes récentes de la FAÉCUM :

- #OmertàUdeM : On est dans un vide depuis une semaine mais ceci pourrait impliquer qu’il y ait des négociations en cours autant qu'il y ait un blocage des moyens de pression.

- Revues à la Hausse : L'éditeur Taylor and Francis augmente ses prix d'abonnement de façon dérisoire et les bibliothèques universitaires ne peuvent plus payer. Une campagne sur Facebook a eu un résultat mitigé en raison d'un nouvel algorithme qui limite les abus dans les avis sur des pages.

- Comité départemental sur l'inclusion : Le climat général était tendu autour des enjeux entourant la camapgne #OmertàUdeM, car la majorité des membres du comité étaient hostiles à la FAÉCUM. Il y a un projet de sondage au niveau du département pour savoir ce qui se passe au niveau des VACS. Il y aura aussi une journée de formation pour les auxiliaires au sujet des relations entre étudiant-es et professeurs.

- CASP : Remis à plus tard, mais portera sur la santé psychologique.

*Juliette Tainturier (Communications - Réseaux sociaux et mobilisation) :*

- Annonce qu'elle présentera une stratégie de communication à la prochaine séance.

- Revient sur la dernière réunion du comité de mobilisation, qui a servi à recentrer les priorités et clarifier le mandat des représentant-es de cohortes en regard des dernières problématiques de mobilisation.

1. **Varia**
2. **Levée de la séance**

La séance est levée à 16h20 par épuisement des points à l'ordre du jour.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  
Le secrétaire Le président

Procès-verbal adopté à la séance du Conseil d'administration du ...